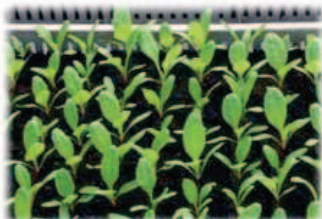


Catalogue de formations - Printemps 2014



- ✓ Production de petits fruits rouges en AB.
- ✓ Itinéraire technique du blé bio : du semis au stockage.
- ✓ Itinéraires techniques en maraîchage bio : légumes d'été.
- ✓ Outils de diagnostic et de gestion de la fertilité des sols en maraîchage et oléiculture.
- ✓ Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices.
- ✓ Production de plants en maraîchage bio.





INFORMATIONS PRATIQUES



Inscription

L'**inscription est indispensable**. Elle est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de réservation* de 50 € par jour de formation à l'ordre de AGRIBIO 04.

**Chèque non encaissé et restitué aux adhérents à AGRIBIO 04 et aux stagiaires éligibles VIVEA le jour de la formation.*

Tarifs

Les stages pris en charge par VIVEA et l'Europe (Fonds Social Européen et Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) sont gratuits pour les producteurs éligibles (agriculteurs, conjoints collaborateurs et cotisants solidaires à jour de leur cotisation MSA, candidats à l'installation bénéficiant d'une attestation du point info installation).

Pour les autres participants, le chèque de réservation sera encaissé.

Plus d'informations

Pour tout renseignement, contacter Christine MERCIER ou Quentin BAGES au 04 92 72 53 95.

ATTENTION : les formations peuvent être annulées si le nombre de participants est insuffisant. Merci donc de vous inscrire dans les meilleurs délais.

N'oubliez pas le service de remplacement : le remplacement est possible, pour un coût minime, pour les formations cofinancées par le Fonds Social Européen. N'hésitez pas à contacter l'Association Départementale pour le Remplacement des Agriculteurs au 04 92 31 58 91.

➤ Connaissez-vous le crédit d'impôt à la formation ?

Depuis 2006, il existe un crédit d'impôt qui a pour objectif d'inciter les agriculteurs à se former. Pour cela, l'exploitation doit être imposée selon le régime du réel.

➤ Calcul du crédit d'impôt

Total des heures de formation, par année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC au 31/12 de l'année N au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt, limité à 40 heures maximum de formation par année civile et par exploitation.

➤ Comment en bénéficier ?

Les entreprises déposent la déclaration spéciale (Cerfa n°12635*01) auprès du comptable de la direction générale des impôts qui permet de déterminer le crédit d'impôt pour « dépenses de formation », imputable sur l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu.

➤ Justificatifs à conserver

- les attestations de stage délivrées par l'organisme de formation comportant le n° de déclaration d'activité attribué par la DRTEFP,
- la facture de la participation des stagiaires aux frais de formation.



Cette formation est faite pour vous si :

Vous souhaitez maîtriser ou vous perfectionner dans la conduite en AB d'un verger de petits-fruits rouges (implantation, entretien, fertilisation, protection des cultures).



Contenu (sur 2 journées) :

- Prise de connaissance des situations et attentes des stagiaires
- Implantation des cultures, travaux et choix à faire : variétés, formes fruitières, distances de plantation...
- Fertilisation : engrais et amendements utilisables en bio, techniques d'épandage.
- Les alternatives au désherbage chimique.
- Les bio-agresseurs rencontrés sur les cultures et les méthodes de protection biologique.
- Une ou deux visites chez un producteur de petits fruits.

Formateur : Jean -Luc PETIT, consultant en agriculture biologique et biodynamique.

Infos pratiques

Lieu : A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

Horaires : de 9h00 à 17h00.

Repas : tiré du sac ou restaurant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Antoine DRAGON au 04 92 72 53 95
ou par email : antoine.dragon@bio-provence.org



Itinéraire technique du blé bio : du semis au stockage

Mardi 25 février

Cette formation est faite pour vous si :

- Vous souhaitez vous lancer dans la culture de blé tendre en agriculture biologique.
- Vous désirez vous perfectionner techniquement et échanger avec d'autres producteurs de blé.

Contenu :

- Tour de table des participants de présentation et prise en compte des attentes.
- Choisir des variétés adaptées au contexte pédoclimatique local.
- Préparer son sol et choisir les techniques de semis adaptées.
- Maîtriser l'enherbement des cultures et les ravageurs.
- Maîtriser la récolte et le stockage.

+ éventuellement démonstration de désherbage mécanique.

Formateur : Jean CHAMPION, conseiller en grandes cultures biologique à la Chambre d'Agriculture de la Drôme.



Infos pratiques

Lieu : Salle associative, Les Mées.

Horaires : de 9h00 à 17h00.

Repas : tiré du sac ou restaurant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Mathieu MARGUERIE au 04 92 72 53 95
ou par email : mathieu.marguerie@bio-provence.org





Itinéraires techniques en maraîchage bio : légumes d'été

Cette formation est faite pour vous si :

- Vous souhaitez vous perfectionner techniquement dans la maîtrise de cultures maraichères d'été.
- Vous souhaitez découvrir les itinéraires techniques en bio de différents légumes d'été.

Contenu :

- Tour de table des participants et identification de leurs attentes.
- Présentation des itinéraires techniques en bio de cultures d'été (tomate, courgette, aubergine) : mise en place de la culture, planning de production, choix, variétal, désherbage, protection sanitaire ...
- Eventuellement visite terrain sur une exploitation.
- Questions –réponses.

Formatrice : Catherine MAZOLLIER, ingénieur du GRAB et référente régionale PACA en maraîchage biologique.

Mercredi 18 mars



Infos pratiques

Lieu : A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

Horaires : de 9h00 à 17h00

Repas: tiré du sac ou restaurant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95
ou par email : quentin.bages@bio-provence.org





Outils de diagnostic et de gestion de la fertilité des sols en maraîchage et oléiculture

Le 24 et 25 mars

Cette formation est faite pour vous si :

- Vous souhaitez évaluer la fertilité de votre sol en maraîchage et/ou oléiculture et en améliorer la maîtrise.
- Vous souhaitez acquérir un savoir-faire en termes d'utilisation des outils de diagnostics et d'interprétation de la fertilité d'un sol.



Contenu :

1^{ère} journée

- Rappels sur l'évolution d'un sol et la notion de ses fertilités (organique, biologique, physique et minérale).
- Présentation des outils de diagnostic du sol (profil cultural, test à la bêche...).
- Mise en application du diagnostic du sol sur deux parcelles en maraîchage et oléiculture (démonstration participative).

2^{ème} journée (matin : atelier oléiculture / après-midi : atelier maraîchage)

- Synthèse des observations de terrain , croisement des analyses de sol avec les observations terrain et l'itinéraire de l'agriculteur .
- Bilan des diagnostics et échanges sur les pistes d'amélioration de la fertilité d'un sol.

Formateur : Karim RIMAN, Ingénieur et consultant indépendant en agriculture écologique, spécialisé sur les questions de fertilité des sols depuis 1996.

Infos pratiques

Lieu : A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

Horaires : de 9h00 à 17h00.

Repas: tiré du sac ou restaurant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95
ou par email : quentin.bages@bio-provence.org



Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

31 mars et 1er avril

Cette formation est faite pour vous si :

Vous souhaitez comprendre le fonctionnement de votre sol et l'influences de vos pratiques en utilisant une approche particulière : connaître son sol grâce aux plantes qui y poussent spontanément.



Contenu :

1^{ère} journée

- Initiation à la botanique : identifier les plantes indicatrices des milieux, lien entre la plante et le sol.
- Mise en application des connaissances acquises sur le terrain : analyser le potentiel et les freins du sol grâce à la présence des plantes bio-indicatrices.

2^{ème} journée

- Établir une méthodologie pour le diagnostic d'un sol et déterminer l'influence des pratiques culturales sur la flore spontanée : Méthode et étapes du diagnostic de sol, étude de cas concrets.
- Diagnostics de bio-indication sur le terrain, définir des actions correctives à mettre en place si besoin.

Formateur : Lionel BUNGE, botaniste et spécialiste des plantes bio-indicatrices à SARL Promonature.

Infos pratiques

Lieu : A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

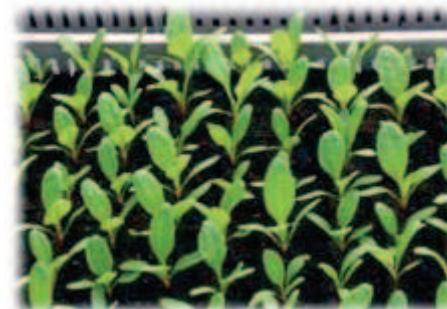
Horaires : de 9h00 à 17h00.

Repas: tiré du sac ou restaurant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95
ou par email : quentin.bages@bio-provence.org

Cette formation est faite pour vous si :

- Vous réfléchissez à la mise en place d'une pépinière sur votre exploitation.
- Vous souhaitez vous perfectionner en production de plants maraîchers.



Contenu :

- **Assurer sa production de plants maraîchers :**
 - qualité des semences et choix de variétés,
 - exigences thermiques en pépinière (sol, ambiance),
 - matériel et équipements en pépinière,
 - plannings de production des plants, qualité des plants,
 - cas particulier des plants greffés...
- **Retour d'expérience d'un producteur (visite) :**
pratiques de production et matériel.

Formatrice : Catherine MAZOLLIER, ingénieur du GRAB et référente régionale PACA en maraîchage biologique.

Infos pratiques

Lieu : A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

Horaires : de 9h00 à 17h00.

Repas: tiré du sac ou restaurant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95
ou par email : quentin.bages@bio-provence.org

Nom : Prénom :

Dénomination (GAEC, EARL) :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Tél. :

Mail :

Agriculteur, conjoint collaborateur

Cotisant solidaire

Candidat à l'installation

Salarié(e)

Conseiller (ère) agricole

Je joins mon chèque à l'ordre d'AGRIBIO 04

(50€/jour de formation cf « tarifs » dans la rubrique informations pratiques).

Pour les cotisants solidaires, conjoints collaborateurs et les candidats à l'installation, je joins un justificatif (attestation MSA, attestation du point info installation, etc.) afin de récupérer mon chèque à l'issue de la formation.

A renvoyer à :

AGRIBIO 04 – Maison du Patrimoine – Rue de la Bourgade – 04 300 MANE

Signature :

Groupement des Agriculteurs Biologiques des Alpes de Haute-Provence
Maison du Patrimoine – Rue de la Bourgade – 04 300 MANE – tél. 04 92 72 53 95 – Fax 04 92 75 41 38

Je m'inscris à la formation

(Veuillez cocher la ou les formations auxquelles vous souhaitez vous inscrire)

- **Production de petits fruits en AB (2^{ème} partie)** (le 20 février).
- **Itinéraire technique du blé bio : du semis au stockage** (le 25 février).
- **Itinéraires techniques en maraîchage bio : légumes d'été** (le 18 mars).
- **Outils de diagnostic et de gestion de la fertilité des sols en maraîchage et oléiculture** (le 24 et 25 mars).
- **Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices** (le 31 mars et 1^{er} avril).
- **Production de plants en maraîchage bio** (le 16 avril).

Aidez-nous à vous proposer une formation répondant au mieux à vos attentes, faites- nous part de vos questions et des points à aborder lors de la formation :

.....

